15/06/2026

Calendrier des préparations aux concours et examens professionnels organisées en Corse

2027-2028 – printemps/automne 2026

Centre national de la fonction publique territoriale

Délégation Corse
Delegazione di Corsica

Délégation Corse
Delegazione di Corsica

Préparez votre projet professionnel

Vous désirez évoluer dans votre carrière en choisissant la voie du concours ou de l'examen professionnel.

Si vous souhaitez :

- définir si la préparation d'un concours ou un examen est adaptée à votre projet professionnel,
- être en capacité de sélectionner le concours correspondant à votre profil et votre niveau,
- préparer les épreuves en vous organisant efficacement,
- anticiper votre projet et l'inscrire dans le temps,
- connaître l'offre du CNFPT en matière de préparation aux concours et son fonctionnement : recensement, tests de positionnement, formations tremplins, déroulement des préparations ...

Pour vous accompagner, le CNFPT programme au catalogue 2026 un webinaire de formation :

Les concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale : les comprendre et s'y préparer

le 08/10/2026 de 9h à 12h - Code SXCEU 004

Inscrivez-vous auprès de votre service formation

Au vu des effectifs recensés et de la programmation des Centres de Gestion de Corse (hors SPP), la délégation se réserve le droit d'organiser ou d'annuler une préparation au concours ou examen.

L'inscription à la préparation ne préjuge pas de l'avis de la commission d'équivalence de diplômes sur l'éligibilité, le cas échéant, à passer le concours.
Veillez à bien vérifier les conditions d'inscription en amont.

Si des préparations aux concours et examens sont organisées en Haute-Corse ET en Corse-du-Sud, veuillez-vous inscrire dans le lieu le plus proche de votre résidence administrative.

Concours ou examens	Spécialités	1er jour des épreuves	CDG organisateur	Date limite d'inscription à la préparation	Date des tests de positionnement À distance	Période prévisionnelle de la formation Tremplin	Période prévisionnelle et durée de la prépa	Code IEL pour inscription à la prépa
FILIÈRE SPP : Préparations réservées aux SIS 2A et 2B								
Médecin et pharmacien de SPP de classe normale Concours externe *catégorie A*		*A compter du 23/09/2027*	A définir	14 septembre 2026	Pas de test	Pas de formation tremplin	Mars à septembre 2027 Entre 6 et 8 j.*	**DXSPM 043**
FILIÈRE POLICE								
Gardien brigadier de police municipale Concours *catégorie C*		*Écrit 13/05/2027* *Tests 07/10/2027*	CDG 2A	14 septembre 2026	13/10/2026 14h00 – 16h00	Juillet à octobre 2026	Janvier à mai 2027 Entre 9 et 12 j.*	**Interne** ***DXP4Z 036*** **Externe** ***DXP4X 032***

* Le nombre de jours de la préparation et le calendrier est susceptible d'évoluer selon les modalités d'organisation retenues - présentiel ou distanciel - ainsi que la durée de l'apport de connaissances sur la plateforme Formadist.
Le CNFPT se réserve le droit de modifier l'organisation des formations.

Délégation Corse
Delegazione di Corsica

Conditions d'accès aux préparations concours et examens professionnels

Votre inscription à une préparation à un concours ou un examen doit faire l'objet d'**un projet professionne**l et être accompagnée par votre collectivité employeur.

Vous pouvez vous inscrire à plusieurs tests d'entrée en préparation aux concours au CNFPT. En cas de réussite, vous devrez sélectionner **une seule préparation sur une période glissante de 365 jours**.

Avant à l'entrée en préparation concours, le passage de tests de positionnement - à distance - est obligatoire (sauf concours sur titre et cas particuliers). Si vous n'effectuez pas les tests de positionnement, votre inscription à la préparation ou à la formation Tremplin sera automatiquement refusée.

Les tests de positionnement se déroulent sur la plateforme Formadist.
Vous recevrez, ainsi que votre collectivité, votre convocation à la préparation concours avec les informations techniques de connexion à la plateforme Formadist environ un mois avant la date des tests.

Votre **assiduité** et votre **engagement personnel** sont des facteurs essentiels de réussite. En cas d'absentéisme et/ou de manque d'implication des stagiaires, le CNFPT se réserve le droit d'annuler une préparation en cours.

SOYEZ VIGILANTS

Vous devez remplir les conditions d'accès au concours ou à l'examen professionnel visé **- diplôme, ancienneté -** pour vous inscrire à une préparation concours organisée par le CNFPT**.**
Vous devez **vérifier vous-même que vous remplissez bien les conditions d'accès** auprès du centre organisateur du concours ou de l'examen.
L**'inscription à une préparation au CNFPT ne vous dispense pas de vous inscrire au concours ou à l'examen auprès de l'établissement organisateur (CDG ou CNFPT).**

Délégation Corse
Delegazione di Corsica

Les formations Tremplins

Les formations tremplin concernent uniquement les agents inscrits aux préparations concours et n'ayant pas satisfait aux tests de positionnement.

Agents ayant partiellement satisfait au test
Le CNFPT propose une formation Tremplin pour les examens ou concours de catégories A, B ou C. Il s'agit d'une remise à niveau, dans des conditions optimales, avant une possible intégration en préparation concours/examen initialement visée.

Validation de la formation Tremplin et inscription à la préparation
Le passage de la formation Tremplin à la préparation au concours est subordonné à l'avis du collectif des formateurs et du CNFPT ainsi qu'à la combinaison de plusieurs critères : niveau, assiduité, nombre de places disponibles.

Le CNFPT programme les formations Tremplins uniquement :
- si les effectifs sont suffisants,
- si le temps disponible avant la préparation le permet.

À l'issue des tests, le CNFPT peut également vous orienter vers des formations de remise à niveau.

Vos contacts :
Pour la Corse du Sud : **Sandra Leandri**, sandra.leandri@cnfpt.fr
Pour la Haute-Corse, **Anne-Marie Donzella**, annemarie.donzella@cnfpt.fr